

LES NATURALISTES BELGES

ÉTUDE ET PROTECTION DE LA NATURE DE NOS RÉGIONS

68, 1

JANVIER-FÉVRIER 1987





LES NATURALISTES BELGES

association sans but lucratif

Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles

Conseil d'administration :

Président : M. A. QUINTART, chef du Service éducatif de l'I.R.Sc.N.B.

Vice-Présidents : M^{me} J. SAINTENOY-SIMON, MM. P. DESSART, chef de travaux à l'I.R.Sc.N.B., et C. VANDEN BERGHEN, professeur à l'Université Catholique de Louvain.

Organisateur des excursions : M. A. FRAITURE, Quai de Rome 104 à 4000 Liège. C.C.P. n° 000-0117185-09, LES NATURALISTES BELGES asbl - Excursions, Quai de Rome 104 à 4000 Liège.

Trésorier : M^{lle} A.-M. LEROY, Danislaan 80 à 1650 Beersel.

Bibliothécaire : M^{lle} M. DE RIDDER, inspectrice honoraire.

Rédaction de la Revue : M. P. DESSART.

Le Comité de lecture est formé des membres du Conseil et de personnes invitées par celui-ci. Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Protection de la nature : M. J. DUVIGNEAUD, professeur, et M. J. MARGOT, chef de travaux aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.

Secrétariat, adresse pour la correspondance et rédaction de la revue : LES NATURALISTES BELGES asbl, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Tél. 02/648.04.75. C.C.P. : 000-0282228-55.

TAUX DE COTISATIONS POUR 1987

Avec le service de la revue :

Belgique et Grand-Duché de Luxembourg :

Adultes 400 F

Étudiants (âgés au maximum de 26 ans) 250 F

Institutions (écoles, etc.) 500 F

Autres pays 450 F

Abonnement à la revue par l'intermédiaire d'un libraire 600 F

Sans le service de la revue :

Personnes appartenant à la famille d'un membre adulte recevant la revue et domiciliées sous son toit 50 F

Notes : Les étudiants sont priés de préciser l'établissement fréquenté, l'année d'études et leur âge. La cotisation se rapporte à l'année civile, donc au 1^{er} janvier au 31 décembre. Les personnes qui deviennent membres de l'association durant le cours de l'année reçoivent les revues parues depuis janvier. A partir du 1^{er} octobre, les nouveaux membres reçoivent gratuitement la dernière revue de l'année en cours.

Tout membre peut s'inscrire à notre section de mycologie : il suffit de virer ou verser la somme de 250 F au C.C.P. 000-0793594-37 du *Cercle de Mycologie de Bruxelles*, Avenue de l'Exposition 386 Bte 23 à 1090 Bruxelles (M. Cl. PIQUEUR, Tél. : 02/479.02.96).

Pour les virements et les versements : C.C.P. 000-0282228-55
LES NATURALISTES BELGES asbl
Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles.

**Répartition du Triton palmé,
Triturus h. helveticus RAZOUMOWSKY, 1789,
en fonction de l'altitude
en Basse et Moyenne Belgique**

par Joël BURNY

1. Les données de la littérature

1.1. En Europe occidentale

Plusieurs auteurs considèrent le Triton palmé (*Triturus helveticus*) (Fig. 1) comme une espèce présentant une affinité spéciale pour les régions à relief collinéen ou montagneux (HELLMICH, 1962 ; STEWARD, 1969 ; SMITH, 1973). COOKE & FERGUSON (1975) ont réétudié le problème de la relation entre l'altitude et la répartition de cette espèce en Grande-Bretagne. Pour ce faire, ils ont utilisé une carte tramée dont les carrés ont dix kilomètres de côté. Ils ont projeté la fréquence du Triton palmé sur une échelle de hauteur absolue, l'altitude de chaque carré ayant été précisée par rapport au niveau de la mer. Leur résultats confirment ceux de SMITH (1973) : en Angleterre, le Triton palmé est plus commun dans les régions plus élevées et tend à être plus rare dans les régions situées à basse altitude.

En Allemagne Fédérale, trois études régionales de FELDMANN (1970, 1971 et 1978) donnent des résultats similaires à ceux de COOKE & FERGUSON. Le Triton palmé et le Triton alpestre (*Triturus alpestris*) sont des espèces collinéennes-montagnardes. Elles présentent quelques irradiations vers les plaines, où dominent le Triton commun (*Triturus vulgaris*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*).

Utilisant également une méthode statistique, GLANDT (1980) a étudié quantitativement la répartition verticale des quatre espèces du genre *Triturus* en Allemagne Fédérale. Ses matériaux proviennent de vingt faunes régionales réparties sur une grande partie du pays, leur altitude étant à nouveau déterminée par rapport au niveau de la mer. GLANDT démontre que les conclusions de FELDMANN sont valables pour l'ensemble du pays. On les retrouve également chez NIEKISCH (in GEIGER & NIEKISCH, 1983). Les recherches de GLANDT (1980) lui permettent de démontrer l'importance de l'allopatricité (*) prononcée entre *Triturus helveticus* et *Triturus vulgaris*. Leurs répartitions altitudinales opposées diminuent leur compétition interspécifique et contrastent avec leur proche parenté phylogénétique.

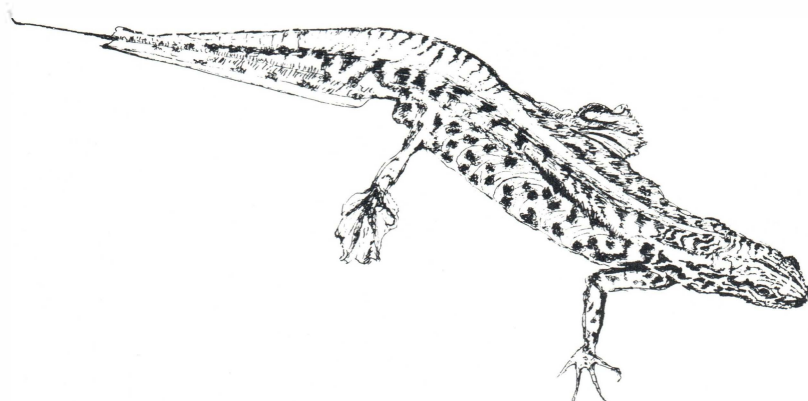


FIG. 1. — Le Triton palmé (*Triturus helveticus helveticus* RAZOUMOWSKY, 1789), exemplaire mâle en livrée nuptiale.

1.2. En Belgique

Dans une étude récente réalisée dans le sud de la province de Hainaut, en Belgique, DUMONT (1984, 1985) obtient un résultat comparable à ceux des auteurs allemands cités ci-dessus. La corrélation entre l'abondance relative de *Triturus vulgaris* et de l'altitude est négative, elle est positive pour *Triturus helveticus*.

De telles études peuvent se compliquer lorsqu'elles ont pour cadre une région au relief très peu prononcé. Ainsi, DE FONSECA (DE FONSECA & JOCQUÉ, 1982), travaillant en Flandres occidentale et orientale, en Basse Belgique, trouve deux types de répartition pour le Triton palmé. Au terme d'une étude à caractère éco-

(*) L'allopatricité est le fait que des taxons ou des populations ont des aires géographiques qui ne se chevauchent pas. Le terme est utilisé ici dans une acception altitudinale !

logique où fut utilisée une échelle d'altitude absolue, il conclut qu'il existe effectivement une relation entre la répartition de *Triturus helveticus* et l'altitude, la plupart des stations se trouvant sur les flancs des vallées et aux endroits les plus élevés dans la partie méridionale de la Flandre orientale. Il ajoute toutefois qu'il existe un nombre de stations dans les parties moins élevées du territoire étudié. La présence de l'espèce dans ces zones aurait un caractère relictuel.

2. Nouvelles constatations

2.1. Le territoire étudié

Par Basse et Moyenne Belgique, on désigne les parties du territoire belge se trouvant au nord du sillon formé par la Sambre et la Meuse. Ce territoire se divise en deux parties :

1. La Basse Belgique englobant la plaine maritime (en-dessous de 5 m) et les plaines flamande et campinoise. L'altitude n'y dépasse guère 50 m.
2. La Moyenne Belgique englobant les plateaux du Hainaut, du Brabant, de la Hesbaye, de la Haute Campine. L'altitude s'y élève de 50 m au nord jusqu'à 200 m le long de la Meuse.

2.2. Relation entre l'aire du Triton palmé et le relief

Le présent texte a été rédigé suite à la confrontation de la carte orohydrographique de l'Atlas de Belgique (DE GHELLINCK *et alii*, 1937, 1949 ; LEFÈVRE, 1956) à la carte de répartition du Triton palmé en Belgique dressée par PARENT (in SPARREBOOM, 1981 ; PARENT, 1985) (Fig. 2). L'échelle altitudinale utilisée lors de la composition de la carte oro-hydrographique comprend des unités dont l'ampleur va croissant avec l'augmentation de l'altitude absolue : les tranches altitudinales sont successivement de 5 m (0-5 m), de 15 m (5-20 m), de 30 m (20-50 m), de 50 m (50-100 m), de 100 m (100-200 m)... Ceci permet entre autres d'y distinguer des unités géomorphologiques plus réduites dans les régions de basse altitude qu'ailleurs. La trame utilisée par PARENT pour la confection de la carte de répartition du Triton palmé repose sur un maillage fin, les unités étant des carrés de quatre kilomètres de côté.

Il ressort de cette confrontation que presque toutes les stations et la quasi-totalité des groupes de stations du Triton palmé en Basse et en Moyenne Belgique se trouvent sur de petits plateaux dominant soit de grandes vallées, soit des plaines avoisinantes.

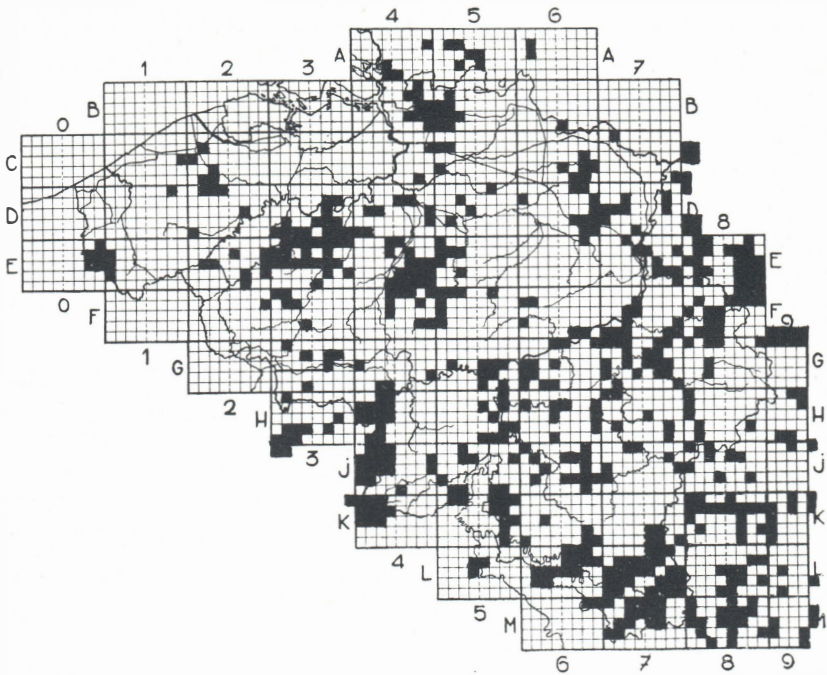


FIG. 2. — Répartition du Triton palmé en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg. La carte est extraite de l'Atlas de PARENT (1985) et correspond aux données disponibles au 1^{er} décembre 1984.

C'est le cas pour :

1. Toutes les stations sur le plateau de Haute Campine (C6, C7, D6, D7) et ses abords immédiats. L'espèce y est également présente en bon nombre dans les petites vallées qui entaillent ce plateau (BURNY, 1984), mais elle y manque ou y devient fort rare dans les mêmes vallées dès que celles-ci ne sont plus entaillées dans le plateau mais qu'elles coulent vers la plaine de la Campine anversoise à l'ouest ou vers la grande vallée de la Meuse à l'est.

2. Les stations à l'extrémité nord-ouest de la Campine anversoise (B4, B5), où ce groupe de stations correspond au massif dunaire de Kalmthout et ses abords. C'est à cette petite aire que se rattache la station de la réserve naturelle de Ordenen, qui se trouve sur les sols alluvionnaires récents de l'Escaut, tout juste à l'ouest des sols sablonneux de la Campine (station citée par STUBBE, 1985, d'après HORDIES & VAN HECKE, 1977).

3. Les trois stations au nord de la Meuse en F6, qui se trouvent sur le plateau de la Hesbaye.

4. Le groupe de stations en E4, E5, F4 et F5, qui correspondent au plateau brabançon. La carte de PARENT (in SPARREBOOM, 1981) montre très clairement l'absence du Triton palmé dans les grandes vallées de la Dyle et de la Senne.

5. Un groupe de stations en D3, E2 et E3 entre les vallées de l'Escaut et de la Dendre.

6. Pour des stations disjointes sur des collines isolées, comme c'est le cas sur une colline diestienne à Averbode (D6-21) et sur le Kluisberg en Flandre orientale (E2-46 et E2-56).

7. Le groupe de stations en E0 et E1, qui correspondent à un autre groupe de collines tertiaires isolées, parmi lesquelles le Kemmelberg et le Zwarte Berg en Flandre occidentale.

8. Les stations en F3-11, F3-12, F3-22, F3-23 et F2-28 qui se trouvent sur les collines entre Ronse et Ath.

9. Les stations en D4-51 et D4-52 qui correspondent à un petit plateau entre la Dendre et l'Escaut au nord de Bruxelles.

10. Les stations en G3-24, G3-54, G3-21 et H3-12 sur les plateaux de part et d'autre de la dépression de la Haine.

11. La station en D2-51 en limite méridionale du plateau entre Gits et Tielt en Flandre occidentale et la station en D1-45 qui se trouve sur ce plateau.

12. La station en D1-17 au petit plateau de Torhout.

13. Le groupe de stations en C1, D1 et D2 qui correspondent à plusieurs petits plateaux au sud et au sud-est de Brugge.

14. Les stations en D5-23 et D5-34 qui se trouvent dans le triangle surélevé entre la Grande Nèthe et la Dyle à l'est de Mechelen.

Pour une petite série d'autres cases souvent isolées l'échelle des cartes utilisées ne permet pas de dire avec certitude si, outre quelques exceptions apparentes, elles n'englobent pas quelques exceptions réelles à ce qui est de règle. C'est le cas pour quelques cases en D3 et D4 se trouvant de part et d'autre de la Dyle et de la Senne ; ce l'est également pour les cases F3-44 ; F5-16 ; E3-32 et E3-33 ; E2-44 ; D5-42 et D5-16. Les trois cases en C4 et C5 semblent bien faire exception.

Les stations reprises ici sous les numéros 11, 12 et 13 (Flandre occidentale) correspondent aux stations que DE FONSECA considérait comme étant situées en plaine. Sur base de l'écologie des lieux de reproduction de *Triturus helveticus* en ces lieux, et à la lumière de l'histoire paysagère locale, DE FONSECA estimait avoir affaire ici à un autre mode de distribution que celui qu'il constatait pour le reste des stations en Flandres occidentale et orientale. Au vu de la littérature citée ci-dessus et après l'étude de l'ensemble de la carte de répartition

du Triton palmé en Basse et Moyenne Belgique, nous croyons pouvoir affirmer que ces aires partielles isolées du Triton palmé correspondent à une même tendance très prononcée de *Triturus helveticus* à rechercher les territoires les plus élevés. Ce n'est pas seulement le cas lorsqu'on confronte de grandes régions collinéennes ou montagneuses aux plaines plus basses. La répartition du Triton palmé en Basse et Moyenne Belgique n'est pas liée à une échelle d'altitude absolue. C'est par l'utilisation d'une échelle d'altitude relative, contrastant les zones hautes et basses au sein de chaque sous-région prospectée que ce caractère de l'aire de répartition du Triton palmé se révèle le mieux. Cette réaction de l'espèce face à une donnée d'ordre géomorphologique est prépondérante car elle se vérifie dans toute la région concernée, quel que soit le substrat pédologique. Il suffit de confronter la carte de répartition du Triton palmé en Basse et Moyenne Belgique à celle des associations pédologiques présentes dans la même région (MARÉCHAL & TAVERNIER, 1970) pour s'en convaincre. À la rigueur, cet exercice peut être répété à l'aide d'un grand nombre de cartes de répartition de plantes (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE, 1978, 1979), comme l'a fait PARENT (s.d.). Cette prédominance du Triton palmé pour les endroits élevés ne signifie toutefois pas que des facteurs écologiques seraient sans signification pour la localisation exacte des lieux de séjour et de ponte, ni que de tels facteurs seraient sans influence sur les différences de densité de l'espèce observées entre les diverses zones plus élevées énumérées ci-dessus. GLANDT (1980) montre l'intérêt qu'il y aurait à approfondir la question de la causalité et de la signification biologiques de la ségrégation altitudinale entre les couples *Triturus helveticus*/*Triturus alpestris* d'une part et *Triturus vulgaris*/*Triturus cristatus* d'autre part.

3. Conclusions

1. En Basse et Moyenne Belgique il existe une relation entre la répartition du Triton palmé et l'altitude relative plus qu'avec l'altitude absolue.
2. Mises à part quelques irradiations très localisées depuis des zones plus élevées, l'espèce manque sur toutes les alluvions récentes, y compris dans les polders littoraux.
3. L'acquisition des résultats présentés ici n'a été rendue possible que grâce à l'élaboration d'une carte d'aire potentielle, reprenant toutes les stations actuelles et anciennes de l'espèce. Ceci ne devrait toutefois pas empêcher son actualisation éventuelle.
4. Comme c'est également le cas pour d'autres amphibiens, on constate que la répartition actuelle du Triton palmé est plus le reflet d'un déterminisme historique, englobant l'ensemble des modalités particulières de la mise en place de l'espèce, que d'un déterminisme exclusivement écologique.

Remerciement

Les recherches herpétologiques de l'auteur, celle-ci y comprise, ne seraient pas ce qu'elles sont sans l'aide précieuse et les savants conseils et exemples qu'il doit à G. H. PARENT.

Références des travaux cités dans le texte

- BURNY, J., 1984. Hoofdtrekken van verspreiding en ecologie van de herpetofauna op en rondom de Hoge Kempen, Limburg, België. *Natuurhist. Maandblad*, **73**(3): 57-65, 4 figs.
- COOKE, A. S. & FERGUSON, P. F., 1975. Is the Palmate Newt a montane species? *Brit. J. Herpet.*, **5**(4): 460-463.
- DE FONSECA, Ph. & JOCQUÉ, R., 1982. The Palmate Newt, *Triturus helveticus helveticus* (RAZ.) in Flandres (Belgium). Distribution and Habitats Preferences. *Biol. Conserv.*, **23**(4): 297-307.
- DE GHELLINCK, A., LEFÈVRE, M.A. & MICHOTTE, P.L., 1937. Notice sur la carte orohydrographique de la Belgique au 1:500.000. Turnhout, Brepols.
- DE GHELLINCK, A., LEFÈVRE, M.A. & MICHOTTE, P.L., 1949. Orohydrographie; planche 6; 1:500.000. Atlas de Belgique.
- DUMONT, Ph., 1984. Écologie et Biogéographie des Tritons dans le Sud-Hainaut. Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Fac. des Sciences, Mémoire de Licence (prof. Ph. LEBRUN); [IV] + 144 pp., 69 figs & photos coul.
- DUMONT, Ph., 1985. Quelques observations sur l'écologie et la biogéographie des tritons dans le Hainaut méridional. *Naturalistes belges*, **66**(3, 4): 65-72, 3 figs.
- FELDMANN, R., 1970. Zur Höhenverbreitung der Molche (Gattung *Triturus*) im südwestfälischen Bergland. *Abhandl. Landesmus. Naturk. Münster Westf.*, **32**(2): 3-9.
- FELDMANN, R., 1971. Die Lurche und Kriechtiere des Kreises Iserlohn. *Beitr. Landesk. Hönnetal*, Menden (Westf.), **9**: 1-57, 14 figs, cartes.
- FELDMANN, R., 1978. Ergebnisse vierzehnjähriger quantitativer Bestandskontrollen an *Triturus*-Laichplätzen in Westfalen. *Salamandra*, **14**: 126-146.
- GEIGER, A., NIEKISCH, M., 1983. Die Lurche und Kriechtiere im nördlichen Rheinland. Vorläufiger Verbreitungsatlas. Projektgruppe «Amphibien- und Reptilienschutz im Rheinland» des Bundes für Umwelt und Naturschutz Deutschland Landesverband Nordrhein-Westfalen; 168 pp., cartes, photos.
- GLANDT, D., 1980. Die quantitative Vertikalverbreitung der Molch-Arten, Gattung *Triturus* (*Amphibia-Urodela*), in der Bundesrepublik Deutschland. *Bonn, Zool. Beitr.*, **31**(1, 2): 97-116, 6 tabl.
- HELLMICH, W., 1962. Reptiles and Amphibians of Europe. London, Blanford Press; VIII + 160 pp., 68 figs.
- HORDIES, F. & VAN HECKE, A., 1977. Herpetofauna van het Natuurreservaat «De Kui-feend» 1977. Document photocopié à diffusion limitée.
- LEFÈVRE, M. A., 1956. Atlas de Belgique. Planches 6, 7, 9 et 10. Oro-hydrographie, Morphologie, Lithologie et Coupes morphologiques. Acad. R. Belg., Comité natl Géographie, Commission de l'Atlas national; 56 pp., 12 figs.

- MARÉCHAL, R. & TAVERNIER, R., 1970. Pédologie — Associations de sols. Planche 11 B, 1 : 500.000. Atlas de Belgique.
- PARENT, G. H., 1985. Atlas des Batraciens et Reptiles de Belgique. *Cahiers d'Ethologie appliquée*, **4**(3), (1984), collect. «Enquêtes & Dossiers», **7**; 198 pp., cartes, photos.
- PARENT, G. H., s.d. Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 9. Essai de délimitation de territoires biogéographiques pour l'herpétofaune du Benelux. Manuscrit inédit.
- SMITH, M., 1973. The British Amphibians and Reptiles. London, Collins, The New Naturalist, **20**; 322 pp., ill., cartes.
- SPARREBOOM, M. (Redaktie), 1981. De ambibiëen en reptielen van Nederland, België en Luxemburg. Rotterdam, A.A. Balkema; 385 pp., ill., cartes.
- STEWART, J. W., 1969. The tailed Amphibians of Europe. Newton Abbot, David & Charles; 180 pp., 16 cartes, ill.
- STUBBE, L., 1985. Het natuurreservaat De Kuifeend, een eenden hemeltje op aarde. *Natuurreservaten*, **7**(4): 85-107.
- VAN ROMPAEY, E. & DELVOSALLE, L., 1978. Atlas de la Flore belge et luxembourgeoise. Ptéridophytes et Spermatophytes. Commentaires. Meise, Jardin Botanique national de Belgique; 116 pp., 19 figs.
- VAN ROMPAEY, E. & DELVOSALLE, L., 1979. Atlas de la Flore belge et luxembourgeoise. Ptéridophytes et Spermatophytes; éd. 2, revue par L. DELVOSALLE. Meise, Jardin Botanique national de Belgique; [18 pp.] + 1542 cartes + [17 pp.].

**Compte rendu de l'excursion du 13 avril 1986
à Furfooz (Dinant),
Ave-et-Auffe et Belvaux (Rochefort)**

par Jacqueline SAINTENOY-SIMON (1)

Furfooz

Il neige abondamment sur le parking du Parc naturel de Furfooz en ce dimanche d'avril et les collines sont recouvertes d'une fine couche de neige. Il fait glacial et il est à prévoir que les espèces vernales que nous comptions observer soient restées « prudemment » en bouton. Malgré cela, les naturalistes et les floristes sont venus nombreux. Il est vrai que l'hiver a été particulièrement long et que chacun aspire à retrouver non seulement les promenades botaniques mais surtout les joyeux compagnons que l'hiver avait tenus éloignés.

Les sites que nous comptions visiter sont heureusement intéressants à plus d'un point de vue et pallieront le manque évident de floraisons ! (2)

Furfooz se trouve en plein Condroz, au niveau du synclinal calcaire de Furfooz-Falmignoul dans lequel la Lesse s'est profondément enfoncée au cours des millénaires, dégageant dans la roche des cirques et des falaises très pittoresques. La réserve naturelle de Furfooz, réserve naturelle d'Ardenne et Gaume depuis 1948, se trouve sur un promontoire de calcaire tournaisien contourné par un méandre de la rivière. Le promontoire est coupé longitudinalement par le ruisseau des Vaux qui délimite ainsi, à l'est, la Montagne de la Fontaine sur laquelle se trouve le Parc accessible au public, que nous allons visiter ; et, à l'ouest, la Montagne de Chalet, réserve intégrale, d'accès

(1) Rue Arthur Roland 61, B-1030 Bruxelles.

(2) Le 16 avril 1985, après un hiver pourtant particulièrement rude, toutes les espèces vernales étaient en fleur.

interdit. La Montagne de la Fontaine est formée d'un plateau (le plateau de Hauterecenne) qui se termine à l'ouest par le versant gauche, très raide, du ruisseau des Vaux ; au nord par un profond ravin ; à l'est par une falaise haute de près de 60 mètres ; au sud par une pente plus douce qui descend vers la plaine alluviale de la Lesse (Fig. 1).

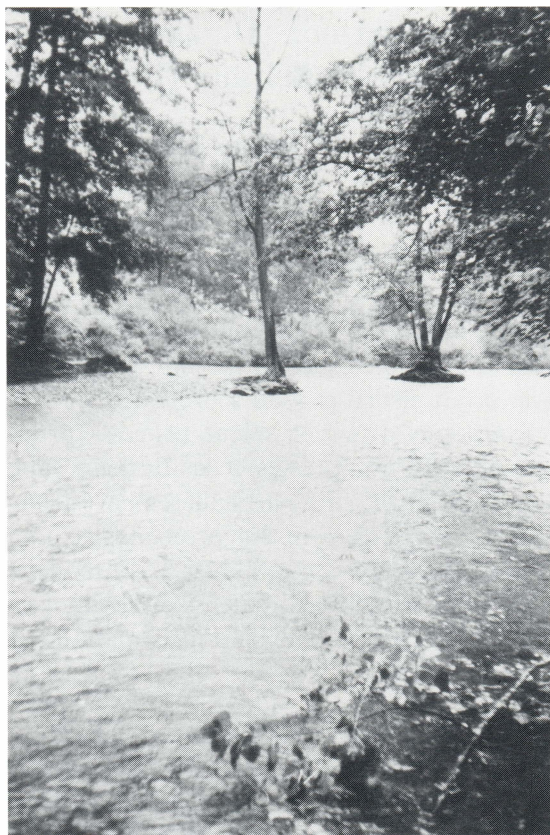


FIG. 1. — La Lesse à Furfooz. (Photo J. SAINTENOY-SIMON.)

Le site de Furfooz est un des hauts lieux de la Préhistoire de notre pays. Depuis le paléolithique moyen il y a 60 000 ans, l'homme a occupé les grottes et les cavernes creusées par la Lesse dans les parois calcaires. L'homme de Néandertal, puis l'homme « de Furfooz » ont vécu ici. Bien plus tard, le plateau, remarquable poste d'observation, fut fortifié par les Romains. Cette forteresse fut remaniée ensuite à l'époque mérovingienne, puis carolingienne.

Les phénomènes karstiques sont fréquents dans la région. Il est courant que les ruisseaux disparaissent dans des chantoirs pour réapparaître au niveau de résurgences. La Lesse elle-même se dédouble au pied de la falaise de Furfooz. Un bras s'en détache, passe sous le massif calcaire et rejoint le cours superficiel de la rivière au trou de la Loutre.

Le sentier tracé sur le versant gauche du ruisseau des Vaux gagne les hauteurs au travers d'une forêt mélangée encore très hivernale. A flanc de coteau, il longe les thermes ou « bains romains » reconstruits de 1957 à 1959, puis il traverse les ruines du mur d'enceinte qui protégeait la forteresse vers l'ouest et débouche sur le plateau jadis cultivé occupé en grande partie par une prairie à *Arrhenatherum elatius* (avoine élevée) et *Dactylis glomerata* (dactyle).

L'extrémité nord de l'éperon domine la vallée de la Lesse. Le sommet de la falaise est formé d'une série de replats rocheux recouverts de *Sedum album* (orpin blanc), aux feuilles boudinées rougeâtres, et de gradins sur lesquels s'établit une pelouse très sèche à *Sesleria albicans* (seslérie bleuâtre) dont les épis d'un bleu métallique sont déjà bien développés. Cette graminée sociale peut former des peuplements très denses. Ici, elle laisse place à *Festuca lemanii* (fétuque de Leman) et à divers chaméphytes (3) comme *Potentilla neummanniana* (potentille printanière) dont une belle touffe aux fleurs complètement épanouies est fixée sur un ressaut inaccessible.

Parmi les annuelles, *Erophila verna* subsp. *verna* (drave printanière) est encore en bouton. *Cardaminopsis arenosa* subsp. *borbasii* (arabette des sables) est plus avancé et fleurit timidement. Ses rosettes étaient déjà accrochées dans les rochers à la fin de l'été.

En bordure du plateau, des fragments de pelouses à *Brachypodium pinnatum* (brachypode penné) se développent. *Daphne mezereum* (bois-gentil, bois-joli) pousse au voisinage de fourrés thermophiles.

Les épineux qui commençaient à envahir la prairie ont été coupés pour contrecarrer la recolonisation forestière inévitable sans cette intervention. Seuls les arbustes intéressants ont été maintenus tels *Rhamnus catharticus* (nerprun) et *Evonymus europaeus* (fusain) dont nous pouvons examiner les bourgeons encore complètement hivernants. *Viburnum lantana* (viorne mancienne), plus précoce, commence à bourgeonner.

(3) Chaméphyte : forme biologique des plantes dont les tiges aériennes portent des bourgeons persistant durant l'hiver situés à moins de 50 cm de hauteur (DE LANGHE *et al.*, 1983).

Nous plongeons dans le trou du Grand Duc par un escalier vertigineux. De la percée située au milieu de la falaise rocheuse, la vue sur la vallée est très belle. Les plus hautes branches des arbres de l'érablière de ravin située en contrebas arrivent à notre hauteur.

Sur les murs aplanis des ruines de Hauterecenne, du gazon fut semé naguère. Après quelques années cependant ce gazon « domestiqué » est peu à peu supplanté par les espèces des pelouses naturelles du voisinage (4).

Le plateau est aisément accessible par le sud. C'est pourquoi trois fortifications successives barrent l'éperon de bas en haut : un fossé peu marqué et deux murs encore imposants dont le plus puissant est appelé « mur romain ». Ces murs sont extrêmement intéressants du point de vue botanique. Plusieurs rosettes de *Biscutella laevigata* subsp. *varia* (lunetière) y sont accrochées. Cette jolie crucifère (= brassicacée) trouve ici un support identique à celui qu'elle rencontre sur les parois rocheuses les plus escarpées et son observation en est grandement facilitée. Mais les tiges florifères ne commencent pas encore à se dégager des rosettes dont certaines semblent d'ailleurs gelées. *Catapodium rigidum* (catapode rigide), petite graminée (= poacée) annuelle, est assez abondant également. Les plantes de l'année dernière, desséchées sont encore bien visibles. Cette espèce est connue depuis longtemps sur les murailles de Furfooz (DUVIGNEAUD, 1958).

Le plateau s'incline doucement vers le sud. Au-delà du mur romain, dans une coupe, divers héliophytes apparaissent comme *Carduus crispus* (chardon crépu), *Reseda luteola* (gaude), ... qui envahiront bientôt toute la surface du sol.

De grands genévriers au port un peu déjeté sont disséminés sur une pente sèche et chaude. A leurs pieds, une pelouse ouverte est formée de *Sesleria albicans* (seslérie bleuâtre) et surtout de *Carex humilis* (laïche humble), très abondant. Le retard généralisé des floraisons est favorable à l'observation de cette petite espèce extrêmement précoce et que peu de naturalistes ont eu l'occasion de voir en fleur. En été, les inflorescences sont enfouies au creux des touffes de feuilles et se voient difficilement.

La promenade balisée reprend vers le Trou qui Fume. Cette cheminée profonde et étroite est en communication avec la Lesse souterraine. « Elle présente la particularité d'être parcourue par un courant d'air, ascendant en hiver et descendant en été. En hiver, l'air montant

(4) Cette observation nous a été communiquée par M. NAMÈCHE, conservateur-adjoint de la réserve.

étant chargé de vapeur d'eau, celle-ci se condense à la sortie du puits en produisant l'effet d'une fumée » (VAN DE POEL, 1978). Grâce (!) aux intempéries chacun peut sentir le courant d'air chaud qui sort effectivement du puits. Les *Asplenium trichomanes* (doradille) accrochés au-dessus du Trou qui Fume sont particulièrement bien développés. A quelques mètres de là, dans les fissures ensoleillées de la roche s'abrite le rare *Ceterach officinarum* (ceterach) et *Festuca pallens* (fêtuque des rochers).

L'érablière de ravin commence ici. Mais nous pouvons encore voir le sommet des falaises couronné de pelouses à séslerie qui descendent sur les paliers chauds et secs de la roche. Sur les replats ombragés qui leur succèdent vers le bas de la paroi ou sur les replats des parois exposées au nord, par contre, poussent des brassées de *Polypodium vulgare* subsp. *prionodes* (polypode vulgaire) et des tapis denses d'*Hedera helix* (lierre). *Ribes uva-crispa* (groseillier épineux) et *Chelidonium majus* (chélidoine) s'y mélangent. *Sambucus nigra* (sureau noir) et diverses espèces nitrophiles apparaissent sur les coulées de terre noire qui se forment entre les blocs de roche. Bien des espèces calciphiles et mésophiles sont déjà visibles.

Au passage nous nous recueillons à l'entrée du Trou des Nutons où furent trouvés des vestiges du Paléolithique moyen et supérieur. Des troupeaux de rennes, d'aurochs et de mammouths passent dans notre imagination.

Dans les éboulis apparaît *Asplenium scolopendrium* (scolopendre, langue de cerf) qui tapisse presque complètement les abords du Trou du Frontal, habité au Paléolithique et au Néolithique. Au pied du versant, à l'aplomb du Trou qui Fume, se trouve le Chantoir des Nutons par où la Lesse souterraine s'engage sous le massif calcaire. Mais l'eau a baissé et s'est retirée du bras qui se dirige vers le chantoir. Seuls quelques tourbillons dans la rivière se marquent à l'endroit de la perte.

Une colonie de *Polygonum bistorta* (renouée bistorte) se dégage des alluvions récemment déposées sur la berge au niveau de la « forêt alluviale constituée d'*Ulmus laevis* (orme lisse), d'*Alnus glutinosa* (aulne glutineux) et de *Fraxinus excelsior* (frêne) qui donne à cette région son grand intérêt » (DUVIGNEAUD, 1958). *Anemone ranunculoides* (anémone fausse-renoncule) est encore peu visible. *Gagea lutea* (gagée) est abondant, mais encore en bouton. Cette liliacée ne s'écarte guère ici des alluvions.

Le retard dans la croissance et la floraison de ces espèces est évidemment dû au froid tardif et persistant, mais aussi aux inondations qui se sont produites assez brutalement une quinzaine de jours aupa-

ravant. Les plantes ripuaires sont restées sous eau pendant plusieurs jours.

Plusieurs ormes lisses sont morts et l'on peut voir se dessiner sous leur écorce, à la surface du bois, les galeries des scolytes qui transportent le champignon fatal. La floraison des survivants n'a pas encore eu lieu, sauf peut-être dans les plus hautes branches, inaccessibles.

Quelques fruits parcheminés de *Lunaria rediviva* (lunaire vivace) et quelques feuilles d'*Aconitum vulparia* (aconit tue-loup) témoignent de la présence de ces deux espèces au bas de l'érablière de ravin et dans la plaine alluviale.

Sous la peupleraie qui occupe une partie de la rive droite de la rivière, en aval de la buvette, se voient les hautes tiges et les inflorescences desséchées de *Dipsacus pilosus* (cardère velue) qui abonde à cet endroit en été. Au milieu des tiges et des feuilles aplaties par les inondations, *Dentaria bulbifera* (dentaire à bulbilles) se fraye un chemin. Une fois encore, seules les rosettes de feuilles sont visibles, mais les plantes, qui fleurissent au mois de mai, sont vigoureuses.

Quelques *Corydalis solida* (corydale solide) ont des inflorescences qui commencent à rosir.

Les parties aériennes des espèces vernaies ont une durée de vie de quelques semaines seulement. Dès la fin de la floraison, les feuilles jaunissent rapidement et, au début de l'été, la plupart d'entre elles auront complètement disparu, la plante ne subsistant jusqu'au printemps suivant que grâce aux réserves accumulées dans les rhizomes ou dans les bulbes.

Avant de quitter Furfooz, nous faisons une dernière halte au Puits des Vaux. Du bord du gouffre on peut voir une partie du lac souterrain situé une vingtaine de mètres en contrebas. Ce lac est-il alimenté par les eaux de la Lesse souterraine et est-il une sorte de vaste réservoir ou est-il nourri par la nappe phréatique ? Les avis sont partagés. La réalité est sans aucun doute très complexe dans ces massifs calcaires fissurés dans lesquels l'eau suit des itinéraires capricieux.

Ave-et-Auffe et Belvaux

Les sites d'Ave-et-Auffe (Hénimont) et Belvaux (Maupas) sont situés tous deux dans le parc National Lessè-et-Lomme « réalisé en 1954, à l'initiative de l'association Ardenne et Gaume » (THILL, 1964). Ce parc est complètement inclus dans la Calestienne. Les affleurements calcaires, les « tiennes » et les dépressions schisteuses s'y succèdent, modelant un paysage extrêmement varié. Les phénomènes karstiques sont ici très spectaculaires (gouffre de Belvaux...).

Entre Ave-et-Auffe et Han-sur-Lesse, le Ry d'Ave coule perpendiculairement à l'anticlinal de Wavreille. Il traverse les calcaires givétiens en formant une cluse (5) très caractéristique. Les bombements calcaires sont occupés par la chênaie pubescente, groupement extrêmement rare dans notre pays et présent seulement dans la région de Han-sur-Lesse, dans le bassin du Viroin et dans la vallée de la Meuse entre Hastière et Dinant. Dans nos régions, la chênaie pubescente est formée de populations de chênes hybrides (*Quercus* × *calvescens* = *Q. pubescens* × *Q. petrea* principalement et bien plus rarement de *Q.* × *kernerii* = *Q. pubescens* × *Q. robur*) (DUVIGNEAUD 1956, LOUIS & LEBRUN, 1942). Il y a introgression (6).

Narcissus pseudonarcissus (jonquille) fleurit dans le sous-bois. Un petit sentier nous mène à une pelouse très sèche dont les rocailles servent d'écrin à de très nombreuses touffes d'*Anemone pulsatilla* qui commence à s'épanouir (Fig. 2). Cette plante, qui a des noms populaires parfois très poétiques (pulsatille, coquelourde, fleur de Pâques, fleur aux dames, herbe au vent, d'après BONNIER, 1911-1922), se trouve chez nous uniquement dans la Calestienne (y compris la partie de la Calestienne qui se trouve dans l'Entre-Sambre-et-Meuse) et à l'extrême sud de la Gaume (Torgny).

La pelouse est établie au milieu de la chênaie pubescente. Des fourrés de *Cornus mas* (cornouiller mâle) l'entourent de toutes parts. *Rhamnus catharticus* (nerprun purgatif), *Cotoneaster integerrimus* (cotonéaster) et *Rosa pimpinellifolia* (rose pimprenelle) sont piqués çà et là. Les replats portent des orpins dont les inflorescences sèches subsistent encore, légères et fragiles chez *Sedum album* (orpin blanc), robustes et denses chez *Sedum reflexum* (orpin réfléchi). La pelouse comprend *Sesleria albicans* (seslérie bleuâtre), *Carex humilis* (laïche humble) en pleine floraison ici aussi et diverses espèces encore peu développées. La recolonisation forestière menace : les aubépines et les prunelliers deviennent envahissants.

(5) « Les tronçons de vallée étroits à versants escarpés que creusent les cours d'eau dans les terrains résistants séparant des bandes de terrain plus tendres portent le nom de cluse, d'après le nom du village de Cluse dans le Jura situé dans un de ces défilés » (VAN DE POEL, 1978).

(6) Introgression : dans les groupes où la fécondation croisée est la règle et où les hybrides interspécifiques sont très fertiles, là où deux ou plusieurs espèces cohabitent, de nombreux croisements et recroisements se produisent, donnant naissance entre autres à des individus qui ont tout d'une espèce sauf l'un ou l'autre gène venu d'une autre espèce ; tout se passe comme si un gène d'une espèce *a* était entré dans l'espèce *b* : c'est le phénomène d'introgression (LAWALRÉE, 1986).



FIG. 2. — *Anemone pulsatilla*. (del. Renée SCHURMANS)

A Belvaux, au lieu-dit Maupas, les assises de calcaire givétien qui forment le noyau de l'anticlinal dont nous avons parlé plus haut sont très inclinées et leur escalade demande un certain nombre de qualités sportives car la roche est glissante. Le site est superbe et les espèces des pelouses sèches que nous avons vues au passage sont ici très bien développées. L'anémone pulsatile devient banale ! Un pied de *Thlaspi montanum* (tabouret des montagnes) s'ouvre pour nous. Cette espèce médio-européenne très rare dans nos régions est pratiquement limitée à la seule Calestienne.

Mais le clou de l'excursion est sans nul doute le *Muscari botryoides* (muscaris faux-botryde) (Fig. 3), découvert en 1975 (TYTECA 1978) et dont se trouve ici la seule station indigène belge connue (DUVI-

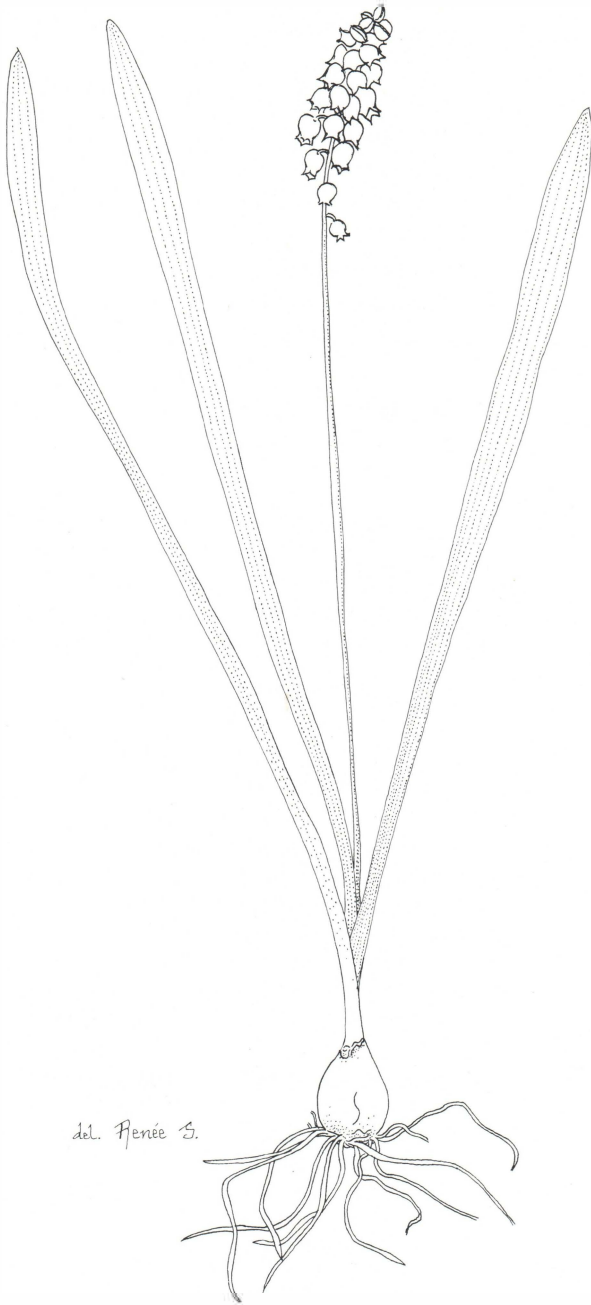


FIG. 3. — *Muscari botryoides*. (del. Renée SCHURMANS)

GNEAUD 1986). Cette espèce, « à partir d'une distribution surtout médio-européenne et est-européenne, atteindrait en cette localité isolée la limite occidentale de son aire » (id.). Quelques grappes de fleurs bleues sont déjà épanouies.

Du sommet du versant, le paysage est magnifique malgré le temps couvert. A nos pieds serpente un petit affluent de la Lesse. A mi-côte, un talus souligne une ancienne terrasse de la rivière, puis le relief se relève rapidement vers l'Ardenne dont les croupes boisées ferment l'horizon.

A travers bois nous gagnons les bords de la Lesse et les rapides qui barrent son cours bouillonnant. Des cincles plongeurs passent au ras de l'eau, trahis par leur plastron blanc qui tranche sur leur plumage couleur de terre.

Au moment de nous séparer, le soleil se montre et fait scintiller les eaux tumultueuses.

Remerciements

Il nous est très agréable de remercier Monsieur Pierre LIMBOURG qui nous a très aimablement pilotée dans le parc national Lesse-et-Lomme lors de la préparation de cette excursion et nous a fait bénéficier de sa connaissance approfondie de la région, le 13 avril.

Bibliographie

- BONNIER, G., 1911-1922. Flore complète illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique. Alsace et Lorraine comprises. Comprenant la plupart des plantes d'Europe. 12 vols. Paris. E. Orlhac.
- DE LANGHE, J.-E., DELVOSALLE, L., DUVIGNEAUD, J., LAMBINON, J., VANDEN BERGHEN, C. (et coll.), 1983. Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Jard. Bot. Nation. Belg., Meise, 3^e éd. CVIII + 1016 pp.
- DE SAEGER, H., 1970. Année européenne de la conservation de la Nature. Les réalisations d'Ardenne et Gaume. *Parcs nationaux*, **25** : 3-43.
- DUVIGNEAUD, J. & LEBEAU, J., 1956. Note sur la distribution de *Quercus lanuginosa* Lamk. *Bull. Soc. R. Bot. Belg.*, **83** : 129-132.
- DUVIGNEAUD, J., 1958. Excursion du dimanche 22 mai 1958 à Furfooz et dans la vallée de la Lesse. *Natura mosana*, **11** : 72-74.
- DUVIGNEAUD, J., 1961. *Ulmus laevis* Pallas. Sa distribution en Belgique et son écologie. *Bull. Soc. R. Bot. Belg.*, **93** : 175-188.
- LAWALRÉE, A., 1986. Informations sur les aubépines de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. I.F.B.L. Feuille de contact trimestrielle **4**, fasc. 1 : 4-9.

- LOUIS, J. & LEBRUN, J., 1942. Premier aperçu sur les groupements végétaux en Belgique. *Bull. Inst. agr. Stat. Rech. Etat Gembloux*, **11** : 1-86.
- NOIRFALISE, A., 1948. La réserve botanique du Parc national de Furfooz. *Parcs nationaux*, **2** : 4-6.
- PETIT, J. & DUVIGNEAUD, J., 1984. Une nouvelle localité de l'orchidée *Limodorum abortivum* dans le parc naturel Viroin-Hermeton (province de Namur), Belgique. *Natura mosana*, **37** : 77-84.
- SAINTENOY-SIMON, J., 1986. Promenade botanique dans le Parc naturel de Furfooz, *Ardenne et Gaume. Monographie 14* (à paraître).
- SÉRUSIAUX, E., 1980. Excursion du 9 juin 1979 dans la basse vallée de la Lesse. *Natura mosana*, **33** : 155-158.
- THILL, A., 1964. La flore et la végétation du Parc national de Lesse et Lomme. *Parcs Nationaux*, **19** : 6-29 et 54-79.
- THILL, A., 1965. Carte de la végétation de la Belgique. Texte explicatif de la planchette de Han-sur-Lesse. Comité pour l'établissement de la carte des sols et de la végétation de la Belgique sous les auspices de l'I.R.S.I.A.
- TYTECA, D., 1978. Lundi 27 mars. Les anémones pulsatilles dans le Parc national Lesse et Lomme. *Les Naturalistes de la Haute Lesse. Rapport des activités*, **10** : 21-22.
- VAN DE POEL, B., 1968. Géologie et géomorphologie de la région du Parc national de Lesse et Lomme (Han-sur-Lesse-Rochefort). *Ardenne et Gaume. Monographie 1* ; 3^e éd., 59 pp.
- VAN DE POEL, B., 1978. La région de Furfooz dans l'espace et dans le temps (géologie, géomorphologie, préhistoire). *Ardenne et Gaume. Monographie 3* ; 3^e éd., 41 pp. + p. hors texte.
- VAN ROMPAEY, E. & DELVOSALLE, L. et coll., 1979. Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (Ptéridophytes et Spermatophytes). *Jard. bot. nat. Belg.*, Meise, 2^e éd., 1542 cartes.
- VAN SCHINGEN, J.-Cl., 1985. La flore et la végétation du « Parc de Furfooz » et de ses abords (basse vallée de la Lesse, province de Namur, Belgique). *Natura mosana*, **38** : 25-30.
- VAN SEVEREN, J.-P., 1969. Etude phytosociologique de deux transects de la vallée de la Lesse. *Bull. Soc. R. Bot. Belg.*, **102** : 149-164.

Lettre d'une citadine à la campagne

par Jacqueline SAINTENOY-SIMON⁽¹⁾

Hiver

Depuis quelques jours la ville était couverte d'une brume rougeâtre, irritante, malgré le ciel serein, le temps calme et le froid vif. Il s'agit d'une inversion de température, ont dit les spécialistes, et les polluants stagnent. Aussi le congé de Carnaval nous a-t-il ramenés dans les belles campagnes hesbignonnes.

Les souris ont envahi la maison. Elles ont minutieusement visité la cuisinière à gaz, grimpé à l'intérieur du réfrigérateur, exploré les tiroirs et les traces de leur passage subsistent partout.

Elles ont entamé leur troisième savon, puis l'ont délaissé pour aller ronger les pommes stockées sur le palier, à l'abri du gel. Un bouquet d'épis de blé et d'orge leur a permis d'établir un hôtel trois étoiles entre deux piles de livres. La balle accumulée entre les ouvrages de la «Bibliothèque jaune» leur fait une couche sèche. Les épis rangés à la sortie du nid sont à portée de dent sous l'auvent formé par «Robinson et Robinsonne».

Dans la cuisine, un emballage de lait en carton paraffiné a été découpé en centaines de croissants de lune. Un sac de plastique bleu clair et le papier fleuri soigneusement posé dans le fond des tiroirs ont subi le même sort. Des semences de gazon échappées d'un sachet décheté et divers débris accumulés entre deux casseroles font un abri douillet d'où jaillit une souris rondelette dérangée par inadvertance. Le grenier retentira bientôt des courses de souriceaux...

Quelques serviettes ont été consciencieusement grignotées. Une fois

(1) Rue Arthur Roland 61, B-1030 Bruxelles.

déployées elles ressemblent aux dentelles découpées par les enfants dans du papier plié.

Mais, finalement, les dégâts sont minimes et ces petits mammifères ne nous dérangent pas. Sylvie qui préfère les souris aux torchons, dépose subrepticement des croûtes de fromage et de pain derrière le canapé. Les visiteuses nocturnes les emporteront tout aussi discrètement...

Des plumes d'oiseaux fabuleux, des frondes de fougères inconnues dans la flore belge se dessinent ce matin sur la vitre et, pour voir le jardin, il faut gratter la glace avec l'ongle. Il a neigé et tous les clichés de nos rédactions d'enfant nous reviennent à la mémoire. Le «duvet de cygne» qui tombait il y a quelques jours était formé de flocons si énormes qu'il y avait de quoi chapeauter les moineaux. Maintenant, la neige est sèche et le vent emporte des cristaux étoilés. Les champs paraissent abandonnés aux corneilles. Pourtant le «linceul» qui recouvre la campagne est très animé. Où se cachent donc les animaux qui laissent partout leurs empreintes? Les lièvres circulent en tous sens dans les champs, les lapins sillonnent les prairies et leurs pistes s'entrecroisent. De petits rongeurs tracent des pistes ivres, contournées, qui aboutissent toujours à des galeries minuscules dont l'orifice est maintenant hérissé de cristaux de glace. Sous la lune, les chats circulent plus volontiers autour des maisons, à la recherche d'une porte de remise entrouverte.

Les oiseaux sont très actifs. Les merles ont fait du ski de fond dans le jardin. Ils grattent les feuilles mortes accumulées sous les haies, à la recherche de cenelles enfouies; viennent becqueter les restes de pommes laissés par les souris et jetés dans le jardin; explorent les prunelliers. Un vol de ramiers s'est abattu entre les chaumes blonds d'un champ de maïs desséché. Sous les aubépines recourbées, des empreintes élargies par le soleil sont difficiles à identifier: perdrix, faisan? La réponse nous est donnée par une poule faisane, couleur de feuille morte, tapie sous les branchages à un mètre de nous, et qui s'envole avec fracas.

Des litornes sont alignées sur les branches d'un pommier. Ces grosses grives grises ont un plastron beige moucheté de brun et cachent de longues plumes immaculées au creux de leur aile. En criillant, elles partent d'un vol lourd à la recherche de quelque petit fruit.

Il fait un froid de loup. Les hommes rentrent à la maison les joues gercées, la barbe et la moustache givrées.

Les immenses champs sont verglacés et luisent au soleil. La bise coupante a accumulé la neige derrière les obstacles les plus ténus, brins d'herbe, mottes, feuilles recroquevillées, a tracé des ondulations le long des haies et transformé les talus en énormes meringues. Les ombres sont bleutées, le soleil nacré.

Gigi, le petit poney, a pris son pelage d'hiver. Son museau est couvert de poils fins et courts, ses flancs d'une fourrure brune, épaisse et soyeuse sur une bourre grisonnante. Ses oreilles sont complètement enveloppées de poils très serrés. Seules sa longue queue qui balaye la neige et sa crinière sont raides et rudes. Un fétu de paille entre les dents, elle enfonce ses minuscules sabots dans la neige et cherche quelque brin d'herbe.

Les moutons de la grande prairie semblent très à l'aise dans la bise. D'un pied nerveux ils grattent la glace pour trouver de quoi brouter.

Un appel a fait sursauter toute la famille. C'est Goliath, saupoudré de neige, qui apparaît au pied du cyprès et qui demande à rentrer. Ses moustaches ont repoussé, poivre et sel. Gros, gras, câlin et ronronnant il a sacrifié en partie son indépendance et trouvé un gîte confortable car son poil est redevenu soyeux et dégage un parfum léger...

Mais le soleil découvre chaque jour un peu plus d'herbe. Un freux fouille d'un bec expert les taupinières ameublées et s'envole avec une proie. Un grimpeau explore l'écorce réchauffée du pommier et monte agilement le long du tronc. Les pies se perchent sur leurs nids et établissent l'état des lieux. Un chat gris rayé de noir poursuit une chatte tout aussi grise et tigrée que lui. À Pâques des chatons s'ébattront dans la paille des granges...

Les enfants du village, déguisés par dessus leurs pulls et leurs blousons, les joues rougies et les doigts gourds, sont venus chanter aux portes des maisons et récolter quelques sous.

Le bonhomme hiver, hissé au sommet d'un énorme bûcher, a brûlé symboliquement cette nuit à Liernu. Du brasier qui illuminait la campagne des gerbes d'étincelles ont été projetées dans le ciel comme de la bouche d'un volcan. Une pluie de brandons s'est abattue sur les prairies avoisinantes, faisant fondre la neige.

Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise :

8. Etterbeek

par D. GEERINCK (1)
avec la collaboration de D. COUTREZ (2)

Introduction

Les trottoirs et terre-pleins de cette commune sont faiblement ornés d'arbres : cependant on rencontre une espèce qui n'avait pas encore été signalée dans les communes précédemment étudiées, à savoir *Liquidambar styraciflua*.

Liste des taxons

1. *Acer negundo* L. (érable à feuilles de frêne — famille des Acéracées). Espèce d'Amérique septentrionale, à feuilles composées de 3-7 folioles. On plante aussi cv. *Variiegatum*, à feuilles panachées de blanc.

2. *Acer platanoides* L. (érable plane). Espèce indigène bien connue, dont on rencontre divers cultivars qui suivent :

3. cv. *Drummondii* à feuilles bordées de jaune ;

4. cv. *Faassen's Black* à feuilles pourpres ;

5. cv. *Globosum* à port globuleux ;

6. cv. *Schwedleri* à feuilles bronzées.

7. *Acer pseudoplatanus* L. (érable sycomore). Espèce indigène bien connue.

8. *Aesculus hippocastanum* L. (marronnier d'Inde — famille des Hippocastanacées). Espèce européenne bien connue.

9. *Ailanthus altissima* (MILL.) SWINGLE (ailante glanduleux —

(1) Licencié en Sciences botaniques, rue Charles Pas 4, B-1160 Bruxelles.

(2) Docteur en Sciences botaniques, rue Charles Pas 4, B-1160 Bruxelles.

famille des Simarubacées). Espèce originaire de Chine, caractérisée par des feuilles alternes (ce qui le différencie des frênes), composées-pennées, à folioles munies de 1-3 glandes blanchâtres à la base.

10. *Betula pendula* ROTH (bouleau verruqueux — famille des Bétulacées). Espèce indigène bien connue. On plante aussi cv. *Youngii*, à port pleureur.

11. *Carpinus betulus* L. cv. *Fastigiata*. Variété horticole du charme commun, caractérisée par un port pyramidal.

12. *Catalpa bignonioides* WALT. (famille des Bignoniacées). Espèce originaire de l'Amérique septentrionale, caractérisée par des feuilles opposées ou verticillées par 3, par des inflorescences dressées de grandes fleurs blanches, maculées de jaune et de pourpre, en juillet, et par de longues capsules pendantes.

13. *Crataegus laevigata* (POIR.) DC. (aubépine à deux styles — famille des Malacées). Espèce indigène bien connue dont on plante deux variétés horticoles : cv. *Rosea Plena*, à fleurs doubles et roses, cv. *Rubra Plena*, à fleurs doubles et rouges.

14. *Fagus sylvatica* L. cv. *Pendula* (hêtre pleureur — famille des Fagacées).

15. *Larix decidua* MILL. (mélèze — famille des Pinacées). Espèce européenne bien connue.

16. *Liquidambar styraciflua* L. (copalme — famille des Hamamélidacées). Espèce originaire d'Amérique septentrionale et orientale, caractérisée par des feuilles alternes (ce qui le différencie des érables), simples, lobées-pointues, à nervation palmée, par des fleurs unisexuées et réduites, en inflorescences mâles allongées et en inflorescences femelles globuleuses.

17. *Malus floribunda* STEB. (pommier florifère — famille des Malacées). Espèce ou hybride d'origine inconnue, caractérisé par des feuilles alternes, simples, ovales, dentées, ainsi que par des inflorescences de fleurs panachées de rose et de blanc.

18. *Malus pumila* MILL. cv. *Elisa Rathke*. Variété horticole, caractérisée par des feuilles alternes, ovales à elliptiques, légèrement dentées, ainsi que par des inflorescences de fleurs rose clair mais surtout par un port retombant.

19. *Malus* × *purpurea* (BARB. et al.) REHD. cv. *Aldenhamensis* et cv. *Lemoinei* (pommier pourpre). Hybrides horticoles, caractérisés par des feuilles alternes, simples, dentées et de teinte bronzée, ainsi que par des inflorescences de fleurs rouges en bouton et progressivement rosâtres ; le premier à fleurs semi-doubles, le second à fleurs simples.

20. *Platanus* × *hispanica* MILL. ex MÜNCHH. (platane hybride — famille des Platanacées). Hybride horticole bien connu.

21. *Prunus cerasifera* EHRH. (prunier myrobolan — famille des Amygdalacées). On plante deux variétés horticoles à feuilles pourpres et appelées prunier de Pissard : cv. *Atropurpurea*, à fleurs rose clair, et cv. *Woodii*, à fleurs rose foncé. Les fruits, d'environ 3 cm de diamètre, sont comestibles.

22. *Prunus serrulata* LINDL. cv. *Erecta* (syn. : cv. *Amanogawa* — cerisier du Japon). Variété horticole bien connue, caractérisée par des feuilles finement dentées, par des inflorescences pendantes de fleurs doubles et roses, à port subcylindrique ;

23. cv. *Pendula* (syn. : cv. *Kiku-Shidare-Zakura*, cv. *Cheal's Weeping*) à port pleureur ;

24. cv. *Sekyama* (syn. : cv. *Kanzan*) à port évasé.

25. *Robinia pseudacacia* L. (robinier faux-acacia — famille des Fabacées). Espèce originaire d'Amérique septentrionale mais bien naturalisée en Europe. On plante généralement deux variétés horticoles à port globuleux et peu épineuses : cv. *Bessoniana*, à rameaux dressés, et cv. *Inermis*, à rameaux pendants.

26. *Salix alba* L. cv. *Tristis* (saule pleureur — famille des Salicacées).

27. *Sorbus aria* (L.) CRANTZ (sorbier ou alisier blanc — famille des Malacées). Espèce indigène, caractérisée par des feuilles simples, ovales à elliptiques, doublement dentées, tomenteuses et blanchâtres à la face inférieure. On plante deux variétés horticoles : cv. *Lutescens*, à feuilles longues de 8-12 cm, grisâtres à la face supérieure, et cv. *Magnifica*, à feuilles longues de 15-20 cm, vert foncé à la face supérieure.

28. *Sorbus aucuparia* L. (sorbier des oiseleurs). Espèce indigène, caractérisée par des feuilles composées, à folioles elliptiques et dentées.

29. *Sorbus* × *thuringiaca* (ILSE) FRITSH (sorbier de Thuringe). Hybride naturel, originaire d'Europe centrale, caractérisé par des feuilles semi-composées de 1-4 folioles à la base, à lobe terminal beaucoup plus grand, ovale, lobé et denté.

30. *Taxus baccata* L. (if — famille des Taxacées). Espèce indigène bien connue.

31. *Tilia americana* L. (tilleul d'Amérique — famille des Tiliacées). Espèce originaire d'Amérique septentrionale, caractérisée par des feuilles glabres à la face inférieure.

32. *Tilia platyphyllos* SCOP. (tilleul à larges feuilles). Espèce indigène, caractérisée par des feuilles velues et verdâtres à la face inférieure.

33. *Tilia tomentosa* MOENCH (tilleul argenté). Espèce d'Europe

orientale et méridionale, caractérisée par des feuilles velues et grisâtres à la face inférieure.

34. *Ulmus glabra* HUDS. cv. *Camperdownii* (orme pleureur — famille des Ulmacées).

Liste des plantations

Remarque : le signe / remplace le signe — quand la vérification n'a pas été effectuée pour des cultivars proches dans une même espèce et souvent en mélange dans une même voirie.

Sq. J.Absil : 11-16	sq. Dr J.Joly : 8
pl. Acacias : 25	pl. Jourdan : 20
av. G.Bernheim : 20	av. Le Marinel : 1-2-3-4/6-10-15-17-18-19-23-24-27-28-30
av. Boileau : 28-29	r. Père De Deken : 8
av. Casernes : 2-4/6-7	av. N.Plissart : 28-29
av. Cavalerie : 20	av. J.Malou : 1-21-24
av. Chasse : 13-21-27	av. E.Mesen : 28-29
av. Commandant Lothaire : 5	av. Nerviens : 8
r. A.Cuyppers : 8	pl. Quatre Août : 33
av. E.de Thibault : 10-12-14-21-27-26-27-32	pl. Rinsdelle : 8
av. Deuxième Régiment des Lanciers : 20	pl. Saint-Antoine : 31
av. Front : 13-27-28	bd. Saint-Michel : 20
av. A.Galopin : 1-9-17-18-19-21-24-27	av. L.Schmidt : 8
av. Gaulois : 8-25	av. Tervuren : 8
av. Général Leman : 8-10-11-19-27-28-34	av. J.Vandermissen : 25
r. Gray : 4/6	av. Volontaires : 2-7
av. Hansen-Soulié : 6-9-12-21-22-24-25-27-31	av. Yser : 8-25

Publications de la même série

1. Watermael-Boitsfort, *Les Naturalistes belges*, 1979, **60** : 176-181. — 2. Auderghem, 1980, *loc. cit.*, **61** : 129-135. — 3. Saint-Josse-ten-Noode, 1982, *loc. cit.*, **63** : 29,39. — 4. Schaerbeek, 1982, *loc. cit.*, **63** : 227-236. — 5. Evere, 1983, *loc. cit.*, **64** : 47-55. — 6. Jette, 1984, *loc. cit.*, **65** : 149-156. — 7. Woluwe-Saint-Pierre, 1984, *loc. cit.*, **65** : 207-216. — 8. Etterbeek, 1987, *loc. cit.*, **68** : 23-26. — 9. Molenbeek-Saint-Jean (*sous presse*). — 10. Berchem-Sainte-Agathe (*en préparation*).



Préserver la nature passe par la colère (*)

par R. H. NYST (**)

Notre collègue J.-C. WEISS, dans un article dont l'intérêt n'est pas en cause (p. 133, n° 3, septembre 1985, *Linneana belgica*) écrit cette phrase : « il n'est pas utile de revenir sur les causes de cette régression... ».

Et notre autre collègue A. KEYMEULEN (p. 79, n° 4-5, octobre 1985, *Bulletin du Cercle des Lépidoptéristes de Belgique*) affirme aussi : « il est inutile de revenir en détail sur les causes de la raréfaction et de la disparition... ».

Qu'ils me pardonnent de proclamer bien haut que c'est une mauvaise stratégie. Ce n'est pas inutile, c'est nécessaire, indispensable. C'est un clou sur lequel nous devons frapper partout, sans cesse et en toutes occasions, avec hargne, avec colère !

Il ne s'agit pas d'être raisonnable et mesuré en un temps où ces valeurs n'ont pas cours. On ne s'impose pas en termes pudiques en ne disant les choses, et discrètement, qu'une fois de temps à autre !

Soyons clair : la pullulation de notre espèce, la technique accessible à chacun, un urbanisme et une utilisation de l'environnement axés sur les gros sous, enfin la méconnaissance du monde où nous vivons tuent ou ont tué cette nature à laquelle chacun a droit et à laquelle, à l'âge de 8 ans j'accédais dans la joie.

L'homme a la machine et le nombre mais l'indifférence ou l'ignorance de ceux qui détiennent le pouvoir, sans prévoir plus loin que le bout de leur nez, l'optimisme injustifié et parfois candide de ceux qui détiennent les connaissances permettent le massacre égoïste et absurde de toutes les richesses qui ne se chiffrent pas en billets de banque.

(*) N.D.L.R. Ce texte a déjà été publié dans la revue *Linneana belgica*, 1986, 10 : 253-256 : compte tenu de son intérêt, nous le reprendrons ici avec l'aimable autorisation de l'auteur et du rédacteur de la revue.

(**) R. H. NYST, 17, boulevard de Dixmude, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Si j'y insiste lourdement c'est que, soixante ans plus tard, on m'a privé des plantes, des oiseaux, des insectes, des espaces respectés auxquels j'estime pourtant avoir les mêmes droits qu'autrefois. C'est que je n'accepte pas l'humilité, la résignation, la honte dirait-on, dont font preuve beaucoup de ceux d'entre nous qui défendent la *vraie nature*. Nous n'avons pas à demander l'aumône ! Nous devons revendiquer, exiger tout simplement notre dû ! Le dû de chaque individu, même s'il semble l'ignorer ou le méconnaître !

L'homme des villes, l'homme de la campagne lui-même en est venu à ne plus savoir ce qu'est la nature. Il croit la trouver dans le gazon ras qui n'abrite plus guère de vie, dans l'if ou le buis modelés à la cisaille, dans l'eau chlorée d'une piscine au fond bleu, dans un parc public aux allées poussiéreuses, dans les champs rongés par la monoculture.

Une maison à la campagne, en bordure de route : une allée de gravier mène au garage, encadrée de touffes de lavande, à travers deux cents mètres carrés de pelouse ; quelques tulipes, une vasque largement entourée de ciment. Une voisine passe sur la route et s'extasie : « Je voudrais avoir un beau jardin comme ça ! Qu'est-ce que c'est propre ! ».

Face à cet esprit, commun à presque toute la population, réserves, parcs naturels, interdictions de chasse ne sont que des symboles, des pis-aller. C'est une éducation entièrement nouvelle qui est nécessaire, une modification complète de la façon de penser, une remise en question totale des rapports de l'homme avec son milieu et, surtout, une compréhension réelle de ce qu'est, vraiment, la nature.

Il faut convaincre chacun par des voies diverses, mais en particulier par des lois, des lois intelligentes et mises effectivement en application que l'homme doit trouver sa place *dans* cette nature et apprendre à l'aimer telle qu'elle est ; qu'il doit cesser de la modeler, de la façonner au point de fabriquer une sorte de « nature artificielle » issue de sa propre imagination.

Mais nous sommes loin du compte !

Le bon citoyen est rassuré : on enseigne l'écologie, on a mis l'environnement à la mode, il y a BOMBARD, il y a COUSTEAU et des ministères de la « qualité de la vie » ! Le bon citoyen a la conscience en paix : il peut sereinement envahir, salir, polluer, saccager, bétonner !

Et d'ailleurs n'y a-t-il pas des « réserves » ! C'est-à-dire des échantillons plus ou moins étendus de terres où survivront, plus ou moins « cultivés », des éléphants, des girafes ou des buses, des renards et même des orchidées ou certains papillons, comme il y eut des indiens ! Pensez donc, nos petits-enfants auront-une chance de voir

tout cela au cours d'un safari-photo et pas seulement à l'état naturalisé ou fixé par l'audio-visuel !

Il y a aussi des « espaces verts », c'est-à-dire de beaux gazons bien tondu, des parterres de fleurs de culture bien désherbés, des arbres judicieusement choisis pour leur obstination à survivre aux méfaits de la civilisation urbaine, le tout aussi préservé que possible de la « vermine » par les « pesticides », « herbicides », etc.

Tout cela est inacceptable parce que sans rapport avec la Nature. La Nature, qui devrait demeurer présente partout, en contact avec nous, sous ses formes spontanées. Il faut combattre cette sorte d'escroquerie : un gazon anglais, un bas-côté de route bien rasé, un parc aux essences incroyables sont à peine plus naturels qu'un tapis et des « arbres » en plastique vert !

Est-ce une courtoise discrétion qui nous donnera des autorités responsables à la fois compétentes et courageuses, une presse éclairée consciente qu'il est de son devoir d'instruire et non de faire écho à l'ignorance ?

Je sillonne depuis des années les routes de France. Jusque voici quelque dix ans j'ai connu les bords de routes herbeux et fleuris. Insectes et papillons y abondaient. Bien souvent, parmi les champs ou à travers les bois, ces percées étalaient sur des kilomètres ces seules zones fleuries, réjouissant le regard, où les papillons pouvaient venir butiner ; zones très riches en plantes basses où Lépidoptères nocturnes comme diurnes trouvaient où pondre leurs œufs et perpétuer leur espèce.

Actuellement, et chaque année davantage, des équipes, qui travaillaient d'abord lentement à la faux, mais munies maintenant d'engins motorisés, rasant les accotements sur deux ou trois mètres de largeur ; débroussaillent même les talus au-delà des bas-côtés grâce à des machines de plus en plus sophistiquées qui excellent au saccage. Qu'on n'invoque pas la sécurité des automobilistes. Seuls quelques tournants, quelques endroits trop touffus doivent effectivement être dégarnis. Un choix judicieux ne réclame qu'un rien de jugeote !

Le reste n'est que dégradation systématique, destruction de la flore et de la faune, dont tous les biologistes savent l'importance. C'est le saccage, à l'échelle de tout un pays, de zones d'intérêt scientifique, utiles à l'équilibre biologique.

Or cette grave erreur est commise par les autorités mêmes qui croient, fort honnêtement, avoir fait leur devoir en instaurant de vaines interdictions de chasse aux insectes ou en créant des parcs. Il importe que les organisations scientifiques leur ouvrent les yeux sur cette situation.

On évitera ainsi, en particulier, que ce soit le lépidoptériste, même le plus sage, qui passe en fin de compte pour le destructeur ; au point qu'il se fasse prendre à partie par les habitants, bien intentionnés mais ignorants, des terrains qu'il explore. On évitera aussi d'attirer l'attention des chasseurs-commerçants sans scrupules qui, moyennant quelques précautions et ainsi renseignés, s'en donnent à cœur joie !

J'ai rencontré voici peu d'années, au cours d'une réunion, un professeur chargé par une université française, d'établir un rapport concernant les aspects de la protection de la nature. Quand je lui ai parlé des bas-côtés des routes, il m'a dit que c'était très intéressant d'autant plus qu'il n'y avait jamais pensé ! Peut-on prétendre qu'il soit « inutile de revenir... etc. » !

Dans le domaine du jardin, c'est une conception de l'esthétique qu'il faut combattre. Le beau, c'est l'herbe rase, les sentiers nets, les haies bien taillées. Qu'est-ce qu'une belle fleur ? Une fleur de culture dont le nom figurait sur un sachet de graines, ou sur l'étiquette d'un pépiniériste. Affreuses, ces graminées aux épis gracieux, infiniment variés, balancés par la brise et qui ont l'audace de s'élever à 40 ou 60 cm au-dessus du sol. Horribles, les fleurs jaunes des pissenlits, des lotiers, violettes des vesces ou des sauges, blanches des cardamines ou des millefeuilles, roses des scabieuses, bleues des nielles, des vipérines... Horribles, car ce sont des mauvaises herbes qui requièrent la tondeuse, le désherbant.

L'homme veut du plat, de l'obéissant. Pourquoi un sens de la beauté si complètement faussé et artificiel ? Pourquoi cette incapacité à accepter le beau là où il est, tout simplement ? Dans ce que la Nature nous donne généreusement, mais que dès lors nous refusons !

Qu'on élimine du jardin les ronces qui le rendent impraticable, qu'on aère les fleurs des parterres, qu'on dégage le pied des arbustes fragiles et le potager, soit. Mais cela justifie-t-il la phobie de la fleur sauvage ? Et l'ignorance de sa beauté ? Faut-il l'écraser, détruisant du même coup la précieuse faune qu'elle abrite et qui entretient le sol, qui nourrit les oiseaux et tant d'autres êtres ?

Ignorance de l'homme — ayant enseigné, ma vie durant, la biologie, je sais ce qui subsiste au-delà d'un éphémère enthousiasme, quand l'esprit n'a pas changé — qui tue, écrase, coupe, empoisonne. Allez donc lui conter qu'il fait partie d'un univers qui forme un tout ! Après l'écoute, éventuelle, souvent narquoise, que reste-t-il ?

Toute herbe haute, toute fleur sauvage est « mauvaise herbe » ; tout ce qui rampe est serpent et tout serpent, vipère, à décapiter. Inoffensive couleuvre ? Connais pas. Toute chenille mange des feuilles : à écraser, à brûler, à « pulvériser » ! Une araignée — et qu'il y

en a de belles ! — ... à écraser ! Un renard ? Un blaireau ? Un... et s'il avait la rage ?

La rage ? Mais c'est l'homme qui en est atteint ! La rage de sentir sa puissance, d'étendre partout sa domination aveugle, ignorante et prétentieuse. Ignorante, car l'individu moyen dispose d'une infinité de techniques qu'il serait bien en peine d'inventer, d'une puissance qu'il est incapable de maîtriser et dont il ne connaît pas la portée. Peut-être malgré tout survivra-t-il mais régnant sur un univers de béton et de plastique. Il pullulera au milieu de l'utilitaire, survivra de corps, parqué dans un monde totalement artificiel, dévorant sur ses quatre roues un immense réseau routier bordé de cages à lapins et égayé de Disney Lands ! Humanité sans âme et sans cœur.

Non, il n'est pas inutile de répéter, de clamer, avec colère !

* *
* *

Communiqué

Le professeur J. LAMBINON nous prie de faire savoir qu'il avait, dès le début de l'année 1986, démissionné de ses fonctions au sein du Conseil, qu'il n'a dès lors joué aucun rôle en tant que membre du Comité de lecture préparant les derniers fascicules et ne peut notamment marquer son accord avec certaines affirmations concernant la radiocontamination des produits forestiers, entre autres des champignons sauvages.

Par ailleurs, le Conseil rappelle que les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. Le rôle du Comité de Lecture consiste essentiellement à juger de la bonne tenue d'un manuscrit et de son intérêt éventuel pour la majorité de nos membres, à éviter, autant que faire se peut, la publication d'erreurs manifestes de fond ou de forme et à suggérer, la perfection n'étant pas de ce monde, d'éventuelles améliorations, dans l'intérêt des auteurs et des lecteurs.

Table des matières du tome 67 : 1986

BARENBRUG B. : voir HOFMANS K. & BARENBRUG B.	
CHARDEZ Didier. Dissémination des Thécamebiens par les Arthropodes	(1) 1
COULON Françoise. Editorial du numéro spécial « Orchidées »	(5, 6) 129
COULON Françoise. Section « Orchidées d'Europe ». Bilan des activités 1984-1985	(5,6) 131
DELFORGE Claude. voir DELFORGE Pierre & Claude.	
DELFORGE Pierre & Claude. Nouveaux hybrides d' <i>Ophrys</i> d'Italie	(5, 6) 157
DELFORGE Pierre & TYTECA Daniel. À propos de « Die Gattung <i>Ophrys</i> L. — eine taxonomische Übersicht » de H. BAUMANN et S. KÜNKELE	(5, 6) 139
DESSART Paul. La berce du Caucase	(1) 29
DESSART Paul. Allergies et arthropodes	(1) 30
DESSART Paul & SAINTENOY-SIMON Jacqueline. Savez-vous que ?	(1) 8
DEVILLERS Pierre : voir DEVILLERS-TERSCHUREN Jean & DEVILLERS Pierre	
DEVILLERS-TERSCHUREN Jean & DEVILLERS Pierre. Distribution et systématique du genre <i>Dactylorhiza</i> en Belgique et dans les régions limitrophes	(5, 6) 143
DUVIGNEAUD Jacques. La gestion écologique et traditionnelle de nos étangs. Pour la coexistence des deux écosystèmes « étang » et « étang mis en assec »	(3) 65
FROMENT A. & JOYE Ch. Vers une gestion écologique des espaces verts routiers	(4) 97
HEINEMANN P. & PIQUEUR Cl. Notre cinquantième exposition de champignons	(3) 95
HOFMANS K. & BARENBRUG B. Contribution à l'étude de <i>Chorthippus vagans</i> (EVERSMANN, 1848) en Belgique (Orthoptera : Acrididae)	(4) 117
JOYE Ch. : voir FROMENT A. & JOYE Ch.	
Livres lus	(1) 4, 20, 31 ; (3) 96
QUINTART Alain. Rénovation à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique : d'une salle d'exposition à un musée	(2) 33
PARENT G. H. & THOEN D. L'extension probable de l'aire du Champignon-pieuvre. <i>Clathrus archeri</i> (Berkeley) Dring, en Belgique : territoires potentiels à prospector	(1) 21
PIÉRART P. La fragilité des écosystèmes oligotrophes vis-à-vis de la pollution en général et nucléaire en particulier	(4) 125
PIQUEUR Cl. : voir HEINEMANN P. & PIQUEUR Cl.	
SAINTELOY-SIMON Jacqueline. Lettre d'une citadine à la campagne. Automne	(1) 5
SAINTELOY-SIMON Jacqueline. Compte rendu de l'excursion du 1 ^{er} juin 1985 à Ben-Ahin (Huy) et Moha (Wanze)	(1) 9
SAINTELOY-SIMON Jacqueline : voir DESSART Paul & SAINTELOY-SIMON Jacqueline.	
Savez-vous que ?	(1) 8
THOEN D. : voir PARENT G. H. & THOEN D.	
TYTECA Brigitte : voir TYTECA Daniel & Brigitte.	
TYTECA Daniel : voir DELFORGE Pierre & TYTECA Daniel.	
TYTECA Daniel & Brigitte. Orchidées du Portugal — II. Esquisse systématique, chorologique et cartographique	(5, 6) 163



**FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BELGES
DES SCIENCES DE LA NATURE**
Sociétés fédérées (*)

JEUNES & NATURE
association sans but lucratif

Important mouvement à Bruxelles et en Wallonie animé par des jeunes et s'intéressant à l'étude et à la protection de la nature de nos régions, JEUNES & NATURE organise de nombreuses activités de sensibilisation, d'initiation, d'étude et de formation.

Les membres de JEUNES & NATURE sont regroupés, dans la mesure du possible, en Sections locales et en Groupes Nature, respectivement au niveau des communes ou groupes de communes et au niveau des établissements d'enseignement. Chaque Section à son propre programme des activités. Il existe également un Groupe de travail «Gestion de réserves naturelles» qui s'occupe plus spécialement d'aider les différents comités de gestion des réserves naturelles.

JEUNES & NATURE asbl est en outre à la base de la Campagne Nationale pour la Protection des Petits Carnivores Sauvages et a également mis sur pied un service de prêt de malles contenant du matériel d'étude de la biologie de terrain.

Ce mouvement publie le journal mensuel **LE NIERSON** ainsi que divers documents didactiques.

JEUNES asbl
Boîte Postale 1113 à B-1300 Wavre.
Tél.: 010/68.86.31.



**CERCLES DES NATURALISTES
ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE**
association sans but lucratif

L'association **LES CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE**, créée en 1956, regroupe des jeunes et des adultes intéressés par l'étude de la nature, sa conservation et la protection de l'environnement.

Les Cercles organisent, dans toutes les régions de la partie francophone du Pays (24 sections), de nombreuses activités très diversifiées: conférences, cycles de cours — notamment formation de guides-nature —, excursions d'initiation à l'écologie et à la découverte de la nature, voyage d'étude, ... L'association est reconnue comme organisation d'éducation permanente.

Les Cercles publient un bulletin trimestriel *L'Érable* qui donne le compte rendu et le programme des activités des sections ainsi que des articles dans le domaine de l'histoire naturelle, de l'écologie et de la conservation de la nature. En collaboration avec l'ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE asbl, l'association intervient régulièrement en faveur de la défense de la nature et publie des brochures de vulgarisation scientifique (liste disponible sur simple demande au secrétariat).

Les Cercles disposent d'un Centre d'Étude de la Nature à Vierves-sur-Viroin (Centre Marie-Victorin) qui accueille des groupes scolaires, des naturalistes, des chercheurs... et préside aux destinées du Parc Naturel Viroin-Hermeton dont ils sont les promoteurs avec la Faculté Agronomique de l'État à Gembloux.

De plus, l'association gère plusieurs réserves naturelles en Wallonie et, en collaboration avec ARDENNE ET GAUME asbl, s'occupe de la gestion des réserves naturelles du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl
Rue de la Paix 83 à B-6168 Chapelle-lez-Herlaimont.
Tél.: 064/45.80.30.

(*) La Fédération regroupe JEUNES & NATURE asbl, les CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl et LES NATURALISTES BELGES asbl.



LES NATURALISTES BELGES
association sans but lucratif

L'association LES NATURALISTES BELGES, fondée en 1916, invite à se regrouper tous les Belges intéressés par l'étude et la protection de la nature.

Le but statutaire de l'association est d'assurer, en dehors de toute intrusion politique ou d'intérêts privés, l'étude, la diffusion et la vulgarisation des sciences de la nature, dans tous leurs domaines. L'association a également pour but la défense de la nature et prend les mesures utiles en la matière.

Il suffit de s'intéresser à la nature pour se joindre à l'association : les membres les plus qualifiés s'efforcent toujours de communiquer leurs connaissances en termes simples aux néophytes.

Les membres reçoivent la revue *Les Naturalistes belges* qui comprend des articles les plus variés écrits par des membres : l'étude des milieux naturels de nos régions et leur protection y sont privilégiées. Les cinq ou six fascicules publiés chaque année fournissent de nombreux renseignements. Au fil des ans, les membres se constituent ainsi une documentation précieuse, indispensable à tous les protecteurs de la nature. Les articles traitant d'un même thème sont regroupés en une publication vendue aux membres à des conditions intéressantes.

Une feuille de contact trimestrielle présente les activités de l'association : excursions, conférences, causeries, séances de détermination, heures d'accès à la bibliothèque, etc. Ces activités sont réservées aux membres et à leurs invités susceptibles d'adhérer à l'association ou leur sont accessibles à un prix de faveur.

Les membres intéressés plus particulièrement par l'étude des Champignons ou des Orchidées peuvent présenter leur candidature à des sections spécialisées.

Le secrétariat et la bibliothèque sont hébergés au Service éducatif de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Ils sont ouverts tous les jours ouvrables ainsi qu'avant les activités de l'association. On peut s'y procurer les anciennes publications.

La bibliothèque constitue un véritable centre d'information sur les sciences de la nature où les membres sont reçus et conseillés s'ils le désirent.

Sommaire

BURNY, Joël. Répartition du Triton palmé, <i>Triturus h. helveticus</i> RAZOUMOWSKY, 1789, en fonction de l'altitude en Basse et Moyenne Belgique	1
SAINTENOY-SIMON, Jacqueline. Compte rendu de l'excursion du 13 avril 1986 à Furfooz (Dinant), Ave-et-Auffe et Belvaux (Rochefort)	9
SAINTENOY-SIMON Jacqueline. Lettre d'une citadine à la campagne. Hiver.	20
GERINCK D. & COUTREZ D. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise. 8. Etterbeek	23
NYST R. H. Préserver la nature passe par la colère	27
Table des matières du volume 67 : 1986	32

Publication subventionnée par le Ministère de l'Éducation nationale et par la Province de Brabant.

En couverture : l'hyménophylle, *Hymenophyllum tunbrigense* (L.) SMITH, redessiné par Christine VANDYCKE (FDNP, Namur, 1987) d'après une illustration d'une flore ancienne : *The ferns of Great Britain and Ireland* (nature printed), plate XLIX, Chelsea, July 1856. Cette délicate fougère est disparue de Belgique.